

Poliquin, Renée (BAPE)**246****DB49.1**

Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake

De: Denis.Bouillon@mrnf.gouv.qc.ca**Envoyé:** 1 juin 2007 14:14**Alleyn-et-Cawood****6212-03-112****À:** Poliquin, Renée (BAPE)**Cc:** Laurent.Massicotte@mrnf.gouv.qc.ca; Patrick.Autotte@mrnf.gouv.qc.ca; Pierre.Menard@mrnf.gouv.qc.ca**Objet:** TR : Suivi MRNF - LET à Danford Lake

Bonjour,

Complément au courriel de M. Autotte en date d'aujourd'hui :

3- Négociation entre le promoteur et les bénéficiaires de CAAF

Il n'y a pas de négociation entre un promoteur et un détenteur de droits forestiers lorsqu'il y a vente de terrains grevés d'un CAAF. Dans le cas présent, dans l'éventualité de l'émission d'un certificat d'autorisation du MDDEP, la Direction régionale des forêts de l'Outaouais (DRF-07) informerait les bénéficiaires de CAAF (BCAAF) concernés de la soustraction des superficies nécessaires pour le projet et les inviterait à récolter les volumes de bois à valeur commerciale. La DRF-07 estimerait la valeur des investissements sylvicoles reliés aux travaux de reboisement. Cette valeur serait alors additionnée aux valeurs de fond calculées par la Direction de l'énergie, des mines et du territoire public de l'Outaouais. Si les BCAAFF ne sont pas intéressés à récolter ces volumes avant que la vente du terrain ne soit complétée, la DRF-07 procéderait à l'évaluation de la valeur marchande des bois récoltables, valeur que devra acquitter le promoteur. En payant cette somme, ce dernier deviendrait propriétaire de ces bois et pourrait en disposer à sa convenance.

Denis Bouillon, ing.f.

Développement régional

Direction des Forêts de l'Outaouais

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340

Gatineau (Québec) J8X 4C2

denis.bouillon@mrnf.gouv.qc.ca

819-772-3487 b.v.245

819-772-3958 fax

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel ? Pensons Environnement ...

Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'au destinataire. S'il vous a été transmis par mégarde, veuillez le détruire et nous en aviser aussitôt. Merci !

-----Message d'origine-----

De : Autotte, Patrick (DGGTP-07)

Envoyé : 1 juin 2007 12:04

À : 'Renee.poliquin@bape.gouv.qc.ca'

Cc : Massicotte, Laurent (DGGTP-07); Bouillon, Denis (BR07, Forêt)

Objet : Suivi MRNF - LET à Danford Lake

Bonjour,

Faisant suite à notre courriel du 24 mai dernier, voici les compléments d'informations demandés :

1- Prise en compte des « claims miniers » lors de l'analyse d'une demande d'un droit foncier en territoire public.

Avec l'avènement de l'internet, le Québec s'est doté depuis peu d'années d'un système d'émission de claims miniers en ligne. Les exigences, frais et conditions sont relativement simples et l'obtention de ce titre est très rapide. Ainsi, toute personne physique ou morale peut se prévaloir de cette possibilité, peut importe où elle se trouve sur la planète.

Dans cette perspective, l'évolution de l'image des « claims miniers » émis est extrêmement évolutive et dynamique. Ce titre minier, je le souligne, ne permet à son détenteur que la possibilité de réaliser des travaux d'exploration minière

À cet égard, la vérification de la présence de « claim minier » sur un territoire se fait habituellement par la consultation de notre service des mines. Ce droit minier ne fait l'objet qu'un d'un potentiel minéral non confirmé, l'émission de droits fonciers ou forestier est alors possible.

2- Réalisation de projet de LET sur les terres publiques

Le résultat de notre consultation nous indique qu'il y a eu une cession à titre gratuit (vente) pour un LET en faveur de la municipalité de Val D'Or. On nous mentionne également un projet en cours aux Îles-de-la-Madeleine. Il s'agit également d'une cession à titre gratuit (vente) en faveur de la municipalité.

3- Négociation entre le promoteur et les bénéficiaires de CAAF

Cette information vous sera acheminée directement par M. Denis bouillon de notre ministère. Merci de votre compréhension.

Bonne journée !

Technicien en gestion du territoire public
Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
Direction de l'énergie, des mines et du territoire public de l'Outaouais
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, bureau 7.340
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone: (819) 772-3487 poste 231
Télécopieur: (819) 772-3958
Courriel: patrick.autotte@mmf.gouv.qc.ca



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Si oui, pensez l'imprimer recto-verso!